

letr@it d'union

Bulletin d'informations de la Bernardière

N° 71

Octobre 2024

L'Edito

P. 2

La vie municipale

P. 3 et 4

La vie économique

P. 5

La vie locale

P. 6

La santé

P. 7

La médiathèque

P. 8

La vie intercommunale

P. 9 à 11

Les infos en +

P. 12 à 15



A NOTER

Marché de Noël

Vendredi 6 décembre
Place de la Croix Edmond
À partir de 18h00

la Bernardière



Chers amis.

Après un été marqué par l'actualité olympique, passage de la flamme et de relais, la rentrée sur notre commune s'inspire des mêmes symboles avec deux passages de témoins.

Tout d'abord la passation de commandement au sein de notre corps de sapeurs-pompiers entre Marc SECHER et Mélanie BLON qui devient la première chef de centre féminine, la dixième de l'histoire plus que centenaire du centre. Vous avez été nombreux à vivre cette cérémonie à la fois très protocolaire et émouvante qui fait honneur aux valeurs de courage et de dévouement de nos volontaires.

Ensuite après 12 ans de services auprès des BERNARDINS, c'est la décision de David et Vanessa GERMAINE de céder leur activité de boulangers. Faute de repreneur la commune, propriétaire des murs, a lancé un appel à projet et retenu la candidature de Jason et Mélissa qui réalisent leur rêve de créer leur propre affaire.

Ce commerce est essentiel à la vie communale, vous avez d'ailleurs été nombreux à me faire part de votre inquiétude quant à l'avenir de notre boulangerie.

Jason et Mélissa disposent d'une grande expérience dans le métier, ils arrivent pleins d'énergie et de projets et possèdent les atouts pour réussir.

La pérennité de nos commerces dépend de la confiance de la population.

Votre nouvelle boulangerie pâtisserie arrive, prenez en soin.

Bien à vous

Le maire,

Claude Durand

la vie municipale

Les délibérations de chaque conseil municipal sont consultables en mairie ou sur le site internet de la commune : <https://www.labernardiere.fr/>



[Ou cliquez directement ici](#)

Le conseil municipal en *bref*

■ Début du chantier de la MAM

Depuis quelques semaines, les travaux de réhabilitation de la maison Guilet en MAM ont commencés. Le désamiantage des bâtiments est désormais terminé. Les travaux de démolition puis de reconstruction peuvent maintenant débiter.



Pendant la durée des travaux, le stationnement est interdit sur toute la longueur du bâtiment pour laisser la place aux véhicules des entreprises.



■ Vol de panneaux de signalisation

Dans le numéro 70 du Tr@it d'Union de juillet dernier, un article sur les vols de panneaux de signalisation a été publié. Depuis, les vols ont continué !

Vu les coûts pour la collectivité et l'impact réel de ces vols pour la sécurité des usagers de la route, des plaintes ont été déposées.

Pour rappel, la peine prévue par l'article 311-3 du code pénal pour ce type de vol peut atteindre 3 ans d'emprisonnement et 45 000 € d'amende.



■ Sécurité et transports scolaires

Avec l'arrivée de l'automne, les jours de plus en plus courts et le temps quelquefois maussade atténuent sérieusement la visibilité des automobilistes, notamment aux abords des points de ramassage scolaire.



Voici quelques règles et consignes, à l'intérieur et autour des véhicules de transport, qui ont pour but de prévenir les accidents.

Les règles d'or :

- Le gilet haute visibilité à bandes réfléchissantes doit être **obligatoirement porté tout au long du trajet** depuis le domicile jusqu'à l'établissement scolaire et même à l'intérieur du car. *Il pourrait avoir son utilité en cas de panne du car sur le trajet !*
- Conformément au code de la route, le port de la ceinture de sécurité est obligatoire durant tout le trajet et jusqu'à l'arrêt du véhicule.
- Attendre l'éloignement complet du car avant d'envisager la traversée de la chaussée.
- Le non-respect du port du gilet et de la ceinture engage la responsabilité des parents et peut faire l'objet de sanctions.



la vie municipale

■ Elections du Conseil Municipal des Enfants

Comme chaque année au mois de septembre, les élèves de CM1 ont procédé au vote des nouveaux conseillers enfants, après 2 semaines de campagne électorale. Cet exercice civique, organisé le mardi 24 septembre dernier, leur a permis d'élire les 5 nouveaux conseillers parmi les 11 candidats présentés.

Le dépouillement des bulletins a permis de déclarer élus :

- BROUSSEL Zélie
- DOUILLARD Joris
- FOURNIER Léonie
- HERVOUET Nolan
- MICHEL Eléna

Ceux-ci viennent compléter la liste des conseillers élus l'an dernier :
CARON Maxime, GRIFFON-SAPORITO Ilan, HERVOUET Léane, MENARD Jodie et ROSE Paco.



Le premier conseil municipal des enfants, installé le jeudi 26 septembre, a été l'occasion de leur présenter le fonctionnement du conseil municipal. Ils ont chacun proposé les projets qu'ils souhaitent mener à bien au fil de l'année. Ceux-ci seront révélés dans les semaines à venir...

Les 10 ans du CME

Cette année est marquée par les 10 ans du CME. Depuis 2014, 65 enfants y ont siégé.



Le CME, est un apprentissage actif de la démocratie et de la citoyenneté. En participant au vote de leurs représentants, les jeunes apprennent et mettent en pratique les règles à respecter lors d'une élection (passage dans l'isoloir, dépose dans l'urne d'un bulletin sous enveloppe puis signature du registre).

Le CME permet aux jeunes de s'exprimer sur la vie de leur commune. Différents thèmes comme l'environnement, la culture, le social ou encore les loisirs sont abordés.

Depuis la création de cette instance municipale, différents projets initiés par les conseillers municipaux enfants ont vu le jour.

On peut notamment citer le skate-park et l'aire multisport, les jardins partagés de l'espace Marigot, la piste cyclable entre Cugand et la Bernardière, la boîte aux livres installée l'an dernier près de la mairie ainsi que quelques initiatives comme le nettoyage de notre commune ou les journées de partage avec les habitants lors du Défi-Benote par exemple.



la vie économique

■ Réouverture de la boulangerie



Depuis quelques jours, la boulangerie de la Bernardière est de nouveau ouverte. Jason et Melissa Aflaïa, nos nouveaux boulangers, viennent de reprendre ce commerce, tellement important dans la vie d'une commune.

Ils ont profité de ces quelques jours de fermeture pour y effectuer des travaux tout en y apportant leur touche personnelle sur la devanture et en réorganisant et rafraichissant l'espace de vente.

Jason et Mélissa se sont connus il y a quelques années au Fournil de Vieilleville. Jason y était boulanger et Mélissa derrière le comptoir pour servir les clients. Ils ont ensuite travaillé ensemble dans une boulangerie de Treize Septiers. Récemment mariés et résidents de la Bernardière depuis peu, ils forment maintenant une famille de 5 enfants, d'où le nom donné à leur commerce « Les 7 évidences » !

Initialement formé à l'école de St Michel Mont Mercure en boulangerie, Jason s'est diversifié dans la pâtisserie (principalement la tarterie) et le snacking. Ils proposent en effet différents produits pour une pause déjeuner rapide mais aussi, le samedi uniquement, du poulet rôti (sur commande).



Les horaires d'ouverture :

Lundi : 6h30 à 13h00 et de 16h00 à 19h00
Mardi : 6h30 à 13h00 et de 16h00 à 19h00
Jeudi : 6h30 à 13h00 et de 16h00 à 19h00
vendredi : 6h30 à 13h00 et de 16h00 à 19h00
samedi : 7h00 à 13h00
dimanche : 7h00 à 13h00

Attention, le jour de fermeture de la boulangerie est désormais le mercredi.

■ Installation d'un nouveau plombier

La Bernardière compte un nouveau plombier !

Quentin Albert, Bernardin de naissance, vient de s'installer comme plombier. Fort de 18 ans d'expérience dans le métier, dont 4 en apprentissage, Quentin s'est formé plusieurs années sur des installations de chauffage et sanitaires dans des bâtiments neufs. Depuis 4 ans il s'est diversifié sur des installations plus petites, chez les particuliers.

En créant son entreprise, il peut maintenant prendre en charges différents travaux : Installation sanitaires en neuf ou rénovation, dépannage et entretien sur les chaudières fuel et bientôt sur les pompes à chaleur.



Quentin Albert
587 la Basse Hantrie
85610 La Bernardière
Tél. 06 48 12 99 67



la vie locale

■ Passation de commandement au centre de secours



Le jeudi 5 septembre dernier, un évènement important pour notre vie locale s'est déroulé au centre de secours de La Bernardière.

Au cours d'une cérémonie officielle empreinte de solennité le capitaine Marc Sécher a passé le commandement de la brigade à l'adjudante-chef Mélanie Blon en présence des autorités locales et départementales, de nombreux sapeurs-pompiers des casernes environnantes, ceux de la Bernardière et leurs familles venues nombreuses. Après la traditionnelle revue des troupes, la cérémonie s'est poursuivie avec le transfert du drapeau du chef de centre sortant à la nouvelle promue. Quelques discours ont ensuite rendu hommage au dévouement de nos sapeurs-pompiers volontaires et de nos deux récipiendaires du jour.



Mélanie Blon

En 114 ans d'existence du centre de secours, Mélanie Blon est la 10^{ème} personne et première femme à occuper le poste de chef de centre de la Bernardière. Cette prise de poste s'est faite en douceur puisque Mélanie était adjointe depuis un an. Sapeur-pompier volontaire depuis 2000 à Bouguenais, Mélanie a rejoint le centre de La Bernardière en 2009.

D'un naturel discret, elle a su s'imposer dans l'équipe par son dévouement et sa bonne humeur. Au fil des ans, et des nombreuses heures de formation, Mélanie a été promu aux différents grades de sergent en 2015, adjudante en 2021 puis adjudante-chef en 2024. Elle possède les qualités essentielles pour mener à bien sa mission et assurer la cohésion du groupe.



Marc sécher

Natif de la commune de la Bernardière, Marc Sécher a intégré le corps des sapeurs-pompiers volontaires de la commune en 1995. En 29 ans de service, il n'a pas compté les heures de formation pour passer les différents échelons, de sergent en 2007, adjudant en 2012, lieutenant en 2017 puis capitaine en 2021.

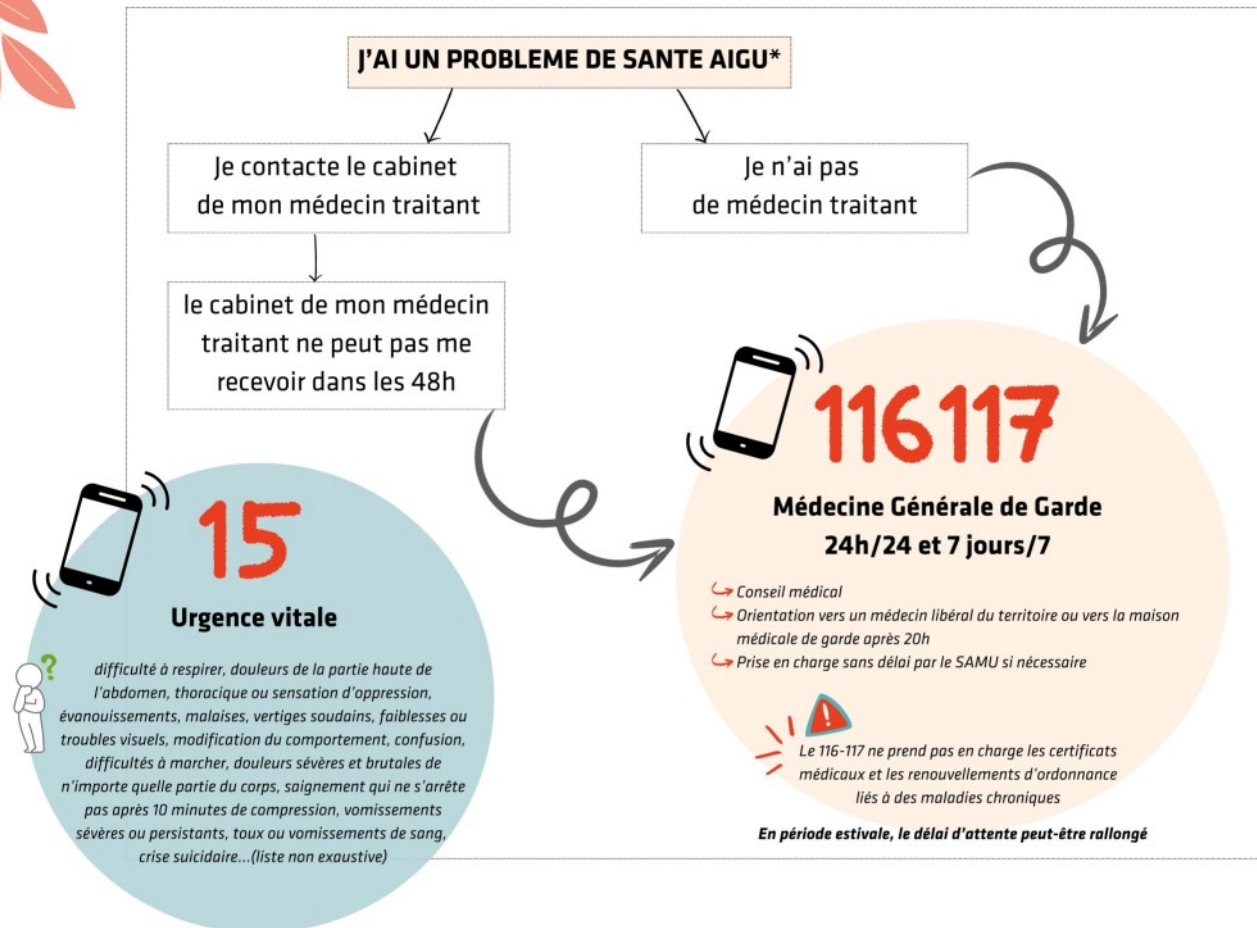
En 2010, il prenait le poste d'adjoint au chef de centre de l'époque, Denis Hervouet, pour lui succéder en 2015. Depuis, il n'a eu de cesse de défendre avec dévouement les valeurs des sapeurs-pompiers volontaires. Après 9 ans à ce poste, il a désormais choisi de passer la main tout en continuant son engagement au sein de l'équipe de la Bernardière.



ACCES AUX SOINS +

EN CAS DE PROBLEME DE SANTE AIGU*

*Problème de santé d'apparition soudaine qui nécessite une consultation dans les 48h



BESOIN D'UN AVIS ?

Je peux contacter la pharmacie ou le cabinet infirmier de ma commune qui pourra m'orienter

PHARMACIE DE GARDE

En dehors des heures d'ouverture de votre pharmacie habituelle

3237

www.3237.fr



URGENCE OPHTHALMOLOGIQUE



Je contacte mon ophtalmologue habituel

S'il n'est pas disponible, je contacte le 116-117 qui me communiquera la liste des ophtalmologues de garde.

URGENCE DENTAIRE



Je contacte mon cabinet dentaire habituel

Si aucun dentiste ne peut me recevoir, je contacte :

- ↳ du lundi au vendredi :
 - hors saison : 02.51.44.61.20
 - du 1er juillet au 31 août : 02.85.29.28.29
- ↳ les dimanches et jours fériés : 02.51.46.28.83

SOUFFRANCE PSYCHOLOGIQUE



Je peux contacter:

↳ du lundi au vendredi, de 9h à 17h : le Centre Médico-Psychologique pour Adultes "Gaston Chaissac" : 02.51.94.16.60

↳ en semaine de 17h à 22h, le week-end et les jours fériés de 14h30 à 22h le Centre Médico-Psychologique Intersectoriel "Arc en Ciel" : 02.51.62.18.95

Pour les enfants, je peux contacter le Centre Médico-Psychologique "Les P'tits K You" du lundi au vendredi 9h-17h : 02.51.06.32.49

la médiathèque

Programme des animations Octobre-décembre 2024



Du 4 octobre au 13 décembre	sur les horaires de la médiathèque	Exposition Morgane Boullier [Femme Oiseau]	tout public
Vendredi 4 octobre	17h	Conférence Peinture sumi-e	ado/ adultes
Vendredi 4 octobre	à partir de 19h	Vernissage exposition M.Boullier	tout public
Samedi 5 octobre	10h - 12h	Initiation au sumi-e	adultes
Mercredi 16 octobre	16h30	Atelier Koinobori	tout public
Vendredi 28 octobre	à partir de 17h	vendreDIS !	tout public
Mercredi 30 octobre	16h	Atelier Dessin manga	à partir de 8 ans
Vendredi 15 novembre	17h	Thé littéraire japonais	à partir de 15 ans
Jeudi 21 novembre	10h30	Bébés Boudoirs avec "Raconte moi une histoire"	0-3 ans
Mercredi 27 novembre	17h	Atelier Haïku	ado/ adultes
Vendredi 29 novembre	20h	Projection "la quête du sauvage"	tout public
Mercredi 4 décembre	16h30	Chasse aux Pokémons	à partir de 6 ans
Vendredi 13 décembre	à partir de 17h	vendreDIS !	tout public
Mercredi 18 décembre	à partir de 15h30	Après-midi Nintendo Switch	tout public

EXPOSITION

Du 4 octobre au 13 décembre

La médiathèque est heureuse d'accueillir une exposition des œuvres de Morgane Boullier, artiste et illustratrice française formée pendant plusieurs années à la technique traditionnelle du Sumi-e (peinture à l'encre japonaise) au Japon. Elle viendra partager avec nous ses découvertes et l'art de vivre qui accompagne sa pratique.

**E
X
P
O
S
I
T
I
O
N**

La médiathèque
La Caserne aux livres
présente

MORGANE BOULLIER
[Femme Oiseau]
DU 04.10.24 AU 13.12.24

Exposition visible sur les horaires de la médiathèque :

lundi et vendredi / 16h30 - 19h
mercredi et samedi / 10h - 12h
mercredi et jeudi / 15h30 - 18h30

Vernissage le 04.10.24 > 19h

10 rue de la Presse - 32510 42 00 30
mediath@caserneauxlivres.fr
www.caserneauxlivres.fr
www.mediathèque.caserneauxlivres.fr

la Caserne



Vous avez envie de venir nous rejoindre, venez à notre rencontre lors d'une permanence, nous serons heureux de vous y accueillir et de vous compter parmi notre équipe de bénévoles dynamiques.

la vie intercommunale

■ Nos Fabuleuses

« Nos Fabuleuses » : une semaine pour faire découvrir les métiers et les savoir-faire des entreprises du territoire.



Du 19 au 27 octobre prochains, Terres de Montaigu proposera « Nos Fabuleuses » un événement inédit sur le territoire destiné à valoriser les entreprises locales et à promouvoir leurs opportunités d'emploi.

Pour cette première édition, une trentaine d'entreprises proposeront des visites aux actifs, aux demandeurs d'emploi et aux étudiants. Un événement au service de l'attractivité des entreprises. Avec 7 850 emplois, Terres de Montaigu est le territoire qui compte le plus d'emplois industriels en Vendée. Cependant, la diversité des activités et les technologies développées par ces entreprises restent méconnues localement. Dans ce contexte, l'événement « Nos Fabuleuses » sera une vitrine de leur savoir-faire de pointe. Pendant neuf jours, les visiteurs auront l'occasion de s'immerger au cœur des entreprises de Terres de Montaigu en explorant leurs processus de production innovant et en rencontrant des professionnels passionnés.



Le programme détaillé de l'événement et la liste des entreprises participantes sont disponibles sur le site internet de Terres de Montaigu. L'événement est gratuit et sur inscription en ligne ou auprès de l'Office de Tourisme.

■ Programme Relais Petite Enfance

Le Relais Petite Enfance (RPE) de Terres de Montaigu est un service d'information, de rencontres et d'échanges à destination des parents, des assistantes maternelles et des gardes d'enfants à domicile.



Le 28 novembre 2024, le Relais Petite Enfance a le plaisir d'organiser une conférence avec Anne-Marie FONTAINE, psychologue et formatrice petite enfance.

Cette soirée aura pour thème « si on déconstruisait nos idées reçues sur la petite enfance, observer l'enfant au quotidien ».

Elle se déroulera à la salle des fêtes de Montaigu-Vendée à partir de 20h et est ouverte à tous.



Le programme proposé par le Relais Petite Enfance pour la période de septembre à décembre 2024 est consultable sur le site internet de la commune depuis la page : <https://www.labernardiere.fr/mes-services-et-demarches/petite-enfance-enfance-jeunesse/petite-enfance/relais-petite-enfance-rpe>

la vie intercommunale

■ Sécurité de nos territoires

La police municipale intercommunale a été créée en 2017 pour accompagner les maires de Terres de Montaigu dans l'exercice de leurs pouvoirs de police.

Son objectif est de proposer un service de proximité et de prévention aux habitants, en complémentarité avec la gendarmerie nationale, pour faire face, notamment, à l'augmentation des délits routiers sur notre territoire.

Depuis 2022 la fréquence des contrôles routiers s'est accrue pour réduire les risques et accidents mortels sur la route. Ainsi, sur l'année 2023, les agents ont doublé les contrôles radars par rapport à 2022 et procédé à 120 verbalisations pour excès de vitesse.

Les missions de la police municipale intercommunale sont particulièrement étendues. Depuis sa création, ses agents ne cessent d'en voir de nouvelles s'ajouter à leur quotidien.

Celles-ci sont principalement tournées vers le service aux habitants afin de lutter contre les atteintes à la tranquillité, la salubrité et la sécurité publique, les incivilités courantes et les atteintes à l'environnement comme les dépôts sauvages, le stationnement, les bruits et les problèmes de voisinage, la délinquance, les chiens dangereux ou en divagation, etc...



« 1 122 interventions ont été réalisées en 2023, un chiffre en hausse de 10 % et nous projetons une nouvelle augmentation de 25 % en 2024 »

précise Cécile Barreau, vice-présidente en charge de l'accès au service public et à la sécurité de Terres de Montaigu, Communauté d'agglomération



La prévention occupe une place importante ainsi que les patrouilles régulières, organisées notamment lors de l'opération Tranquillité Vacances. Pour les aider, des équipements ont d'ailleurs été installés comme le déploiement de la vidéoprotection via 64 caméras présentes sur le territoire intercommunal, avec l'objectif d'une cinquantaine de plus d'ici 2025. Cet outil de prévention de la délinquance a déjà permis de nombreuses identifications d'auteurs de délits ou de progresser dans différentes enquêtes. À ce titre, les agents de la police consacrent de plus en plus de temps au visionnage des enregistrements sur réquisition de la gendarmerie.

DE NOUVEAUX MOYENS POUR PLUS D'EFFICACITÉ

5 ans après sa mise en place effective, dans une société en évolution permanente, la police et ses moyens s'adaptent pour mieux assurer la sécurité sur notre territoire.

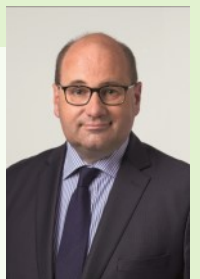
Afin de lutter contre les atteintes aux biens et aux personnes, en particulier la nuit, des patrouilles nocturnes seront développées et l'utilisation de la vidéoprotection étendue.

Pour le permettre, l'effectif de la police municipale intercommunale passera de 7 à 9 agents d'ici à 2027.

En parallèle, les Maires des communes membres de la Communauté d'agglomération et le Président de Terres de Montaigu ont **fait une demande d'armement** des agents de police auprès du préfet de la Vendée.

« Doter notre police d'armes à feu, c'est avant tout protéger nos agents en leur permettant d'exercer leurs missions en toute sécurité. L'armement a un effet dissuasif et forme un moyen de riposte rapide et à distance. Dans ces métiers en tension, il s'agit aussi d'un argument de recrutement pour de futurs policiers. Près de 60 % des communes de plus de 10 000 habitants ont armé leur police ces dernières années ».

Antoine Chéreau, Président de Terres de Montaigu, Communauté d'agglomération



la vie intercommunale

Une prévention renforcée pour une meilleure proximité

Le territoire va également mettre en place une nouvelle instance de prévention de la délinquance afin d'améliorer la coordination entre les différents acteurs de la sécurité au niveau local, de disposer de données précises sur la sécurité, d'en analyser l'évolution et ainsi affiner les actions de prévention adaptées au territoire.

Enfin, de nouveaux locaux seront mis à la disposition de la police municipale intercommunale d'ici 2027 dans le but d'accueillir les effectifs supplémentaires. Il s'agira également de disposer d'un lieu sécurisé et de faciliter l'accès aux habitants pour la réalisation de certaines formalités. Les habitants pourront continuer à se rendre aux accueils de mairie en proximité pour leurs questions quotidiennes (problème de voisinage, dépôts sauvages etc.).

Une nouvelle brigade de gendarmerie à La Bruffière

La Bruffière accueille une nouvelle brigade mobile depuis septembre. La brigade prolongera l'action de la gendarmerie depuis un poste mobile au sein d'un véhicule adapté lui permettant de couvrir régulièrement toutes les communes et d'être au plus près des usagers. Il s'agira de la troisième gendarmerie présente sur le territoire. À terme, l'objectif est de transformer la brigade mobile en brigade fixe.

Police municipale intercommunale et gendarmerie nationale : quelles différences ?

La gendarmerie nationale et la police municipale intercommunale ont des rôles distincts, bien que leurs missions puissent parfois se chevaucher.

Gendarmes = militaires

Policiers municipaux = agents de la fonction publique territoriale



Gendarmes

- Sécurité publique
- Sécurité judiciaire
- Sécurité militaire
- Sécurité civile

Missions majoritairement en **zones rurales, périurbaines** et dans **les petites villes**, contrairement aux polices nationales qui réalisent leur mission en ville

Missions

Policiers municipaux intercommunaux

- Maintien de l'ordre public
- Application des arrêtés municipaux
- Police de proximité
- Sécurité routière
- Missions sur le **territoire de la commune** ou de **l'intercommunalité**

En résumé, **la gendarmerie nationale** a un champ d'action et des responsabilités plus vastes et diversifiées, tandis que **la police municipale intercommunale** se concentre sur des missions locales et de proximité avec les habitants dans le cadre de la commune.

■ Activ'retraite

Activ'Retraite, votre nouveau support d'information à destination des retraités actifs de Terres de Montaigne vient de sortir !

Reprenant les principes de l'ancien Seniors Agenda, il regroupe à la fois les sorties et activités destinées au plus de 60 ans, ainsi que les services liés à l'accès aux démarches, au logement ou à la mobilité existants sur le territoire. Ce support d'information se veut plus dynamique, plus complet et ciblant tous les retraités.

Activ'Retraite est disponible :

- en mairie
- auprès de chaque club seniors et dans les lieux clés du territoire (hôpital, Maison des solidarités et de la famille, cinéma, théâtre de Thalie, etc.).
- Une version numérique est également consultable sur le site internet de la Bernardière, en bas de la page d'accueil, rubrique « Publications ».



Les infos en +

■ Usurpation d'identité par téléphone

Récemment, plusieurs personnes âgées de Montaigu-Vendée ont été contactées par téléphone par quelqu'un se présentant comme gendarme de la brigade locale.

Ce faux gendarme les a informés que leurs cartes bancaires ont été piratées.

Afin d'annuler de prétendus paiements frauduleux, il a demandé aux victimes de se rendre dans un bureau de tabac pour acheter des coupons "Paysafecard" ou "Transcash" pour un montant de 750 euros et dont il s'est fait communiquer les codes. Ceci était bien-sûr une tentative d'escroquerie.

Jamais un gendarme, un policier, ni même votre banquier ne vous demandera d'acheter des coupons ou ne vous demandera de lui communiquer vos codes de carte bancaire ou d'accès à votre compte bancaire.

Lorsque votre conseiller bancaire ou une personne des forces de l'ordre vous contacte, par téléphone, en vous indiquant que votre carte bancaire est piratée, il faut raccrocher et essayer de joindre vous-même cette personne par les moyens que vous utilisez habituellement : Ne pas rappelez cette personne par un numéro de téléphone qu'on vient de vous envoyer ! Cette simple précaution permet de vérifier que cette personne est bien celle qui vous a contactée juste avant.

Il reste encore quelques places!
Atelier gratuit.



ATELIERS PEPS Eurêka

GARDEZ VOTRE MÉMOIRE EN PLEINE FORME

10 séances pour travailler sa mémoire
du 29 octobre au 28 novembre 2024
Ouvert à tous, à partir de 55 ans

Inscription obligatoire !

TOUS LES MARDIS ET JEUDIS DE 09H30 À 12H00
LA BERNARDIÈRE

 **POUR Bien Vieillir** Pour tout renseignement ou inscription, contactez notre partenaire la MSA au 02 40 41 30 83 - Ateliers gratuits -
 

■ École Saint Jean



Inscriptions scolaires pour la rentrée de septembre 2025 pour les enfants nés en 2022 et début 2023.

2 permanences se tiendront :

- le samedi 14 décembre 2024 de 10h à 12h
- le vendredi 10 janvier 2024 de 17h30 à 19h



Assemblées générales de l'OGEC et de l'APEL

le vendredi 29 novembre 2024 à 20h.

Le Vendredi 6 décembre 2024,
l'Apel de l'école St Jean
organise un marché de Noël.

Rendez-vous place de la Croix Edmond et sous la Halle pour des tours en calèche.

Dès 18H venez découvrir les produits locaux de nos exposants et nos diverses animations,... Magicien, photo avec le Père Noël, maquillage enfant, Spectacle de feu.

Bar, Restauration (SUR RESA) et gourmandises seront proposés.

Nous vous attendons nombreux !



Les infos en +

Université permanente Programme 2024 - 2025 ANTENNE DE TERRES DE MONTAIGU

COMMENT S'INSCRIRE ?

Inscriptions en ligne : <https://www2.up.univ-nantes.fr/MonUPb/> (choisir adhésion Terres de Montaigu)

Permanences :

LORS DE LA FÊTE "À L'ASSO", LE SAMEDI 14 SEPTEMBRE, DE 10H À 18H
Espace Yprésis, Saint Hilaire de Loulay

En téléchargeant le bulletin d'inscription sur le site :

<https://up.univ-nantes.fr/lup-en-region/antenne-terres-de-montaigu>
et en le renvoyant par courrier postal à l'adresse indiquée sur le bulletin.

Les conférences

Mardi à 14h30

SALLE DOLIA, rue de la Cressonniere, Saint Georges De Montaigu

MARDI 8 OCTOBRE 2024 Marc BIDAN	La vie secrète des plateformes
MARDI 19 NOVEMBRE 2024 Jean NEVEU	Le jazz à Nantes et en France
MARDI 10 DÉCEMBRE 2024 Samuel DELÉPINE	Migrations : politiques et accueil local
MARDI 14 JANVIER 2025 Jean-Olivier SAIZ	Le Louvre, insolite et insolent
MARDI 4 FÉVRIER 2025 Joseph MICHEL	L'eau sur la planète
MARDI 11 MARS 2025 Guy SAUPIN	1598. Nantes et son édit
MARDI 1 AVRIL 2025 Michel VALMER	Michel Ragon
MARDI 13 MAI 2025 Pierre THOMAS	Enjeux des deux parcs éoliens en mer, près de Saint-Nazaire et près des îles d'Yeu et de Noirmoutier

Des sorties culturelles seront proposées tout au long de l'année.

Les cours

SALLE DU CONSEIL - MAIRIE DE SAINT HILAIRE DE LOULAY

Une petite histoire de l'art, de Lascaux à Rothko Christine MATABON Lundi - 6 cours de 2h - de 10h à 12h 6janv / 13janv / 20janv / 27janv / 3fév / 24fév	60 €	Mieux comprendre la chine Aude HAZARD Jeudi - 6 cours de 2h - de 10h à 12h 9janv / 16janv / 23janv / 6fév / 27fév / 6mars	60 €
Les ondes et nous Bernard REMAUD Mercredi - 3 cours de 2h - de 10h à 12h 4déc / 11déc / 18déc	30 €	Les guerres de Vendée Jean-Robert TOUVRON Lundi - 6 cours de 2h - de 10h à 12h 4nov / 18nov / 25nov / 2déc / 9déc / 16déc	60 €
		Concerts commentés - À Nantes Pierre MORABIA Vendredi - 5 cours de 1h30 - de 15h à 16h30 11oct / 15nov / 13déc / 24janv / 14mars	45 €

Les infos en +

SAMEDI 9 NOVEMBRE
SALLE DE LA DOLINE

SOIRÉE
TARTIFLETTE
SUR PLACE OU A EMPORTER

NOUVEAU DÉPART

organisée par



TARIFS

SUR PLACE	A EMPORTER
plat-dessert-soirée À partir de 19h	plat Retrait de 18h à 19h
20 € - adulte 12 € - enfant (-12 inclus)	11 € - la part

* 1 bouteille
offerte pour 8
parts achetés

INFOS



07 67 41 96 09
06 67 22 92 14



* valable uniquement pour l'achat de 8 parts à emporter
sur la même commande

POUR RÉSERVER

(inscriptions jusqu'au 1/11)



<https://www.helloasso.com/associations/nord-est-vendee/-tennis-de-table/evenements/tartiflette-2024>



Cérémonie du 11 novembre

L'association UNC AFN SDF de la Bernardière invite
les Bernardins à participer
à la cérémonie du 11 novembre.



9h45, rassemblement place de l'église de La Bernardière
Défilé au cimetière – Dépôt de gerbes au monument aux morts
10h30, office en religieux en l'église de la Bernardière
12h00, verre de l'amitié salle de la Doline



Les infos en +

COLLECTE des bouchons en plastique

Seuls sont concernés les bouchons plastiques de boissons

samedi 16 novembre 2024

de 9h30 à 12h00

Parking salle des sports

Ces bouchons sont ensuite triés par l'Esat de Gétigné puis acheminés à l'association les bouchons d'amour.

Les bouchons en liège et liège synthétique des bouteilles de vin, cidre, seront à déposer dans un autre bac.

Collecte au profit de l'association Vendée cancer

**SAINTE
BARBE**
des POMPIERS

CÉRÉMONIE
Centre de secours à 11h00
suivi du
VERRE DE L'AMITIÉ
offert par
la Mairie de La Bernardière
à 12h00

16 Nov.
2024


SAPEURS - POMPIERS
LA BERNARDIERE

A noter

■ Collectes de sang :

- **Vendredi 18 octobre**

De 15h30 à 19h00 à La Bruffière (Salle polyvalente)

- **Mardi 26 novembre**

De 15h30 à 19h00 à La Montaigne (Salle des fêtes)

- **Vendredi 13 décembre**

De 15h30 à 19h00 à Cugand (Espace culturel du Doué)



■ Collectes des déchets :

- Lundi 21 octobre 2024
- Lundis 4 et 18 novembre 2024
- Lundis 2, 16 et 30 décembre 2024

Attention, ces dates concernent toute La Bernardière sauf la Pénissière La Cour qui est rattachée à une tournée de La Bruffière.



MAIRIE DE LA BERNARDIERE

20, rue de la Poste

85610 LA BERNARDIERE

tel : 02 51 42 15 91

E-mail : contact@labernardiere.fr

www.labernardiere.fr

facebook.com/Mairie La Bernardière



QR Code : pour un accès rapide au site internet de La Bernardière

Horaires d'ouverture physique du secrétariat :

Les mardis, mercredis et vendredis :
de 9h00 à 12h30

Le samedi :
de 9h00 à 12h00

Permanence téléphonique :

Du lundi au vendredi :
de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30

Le samedi :
de 9h00 à 12h00

Directeur de la publication :
Claude DURAND, maire de La Bernardière

Octobre 2024